



## POLE DEVELOPPEMENT



### Service Tourisme, Activités de Pleine Nature & Forêt

**Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans**

📍 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

☎ +33 (0)4 75 40 03 89    @ accueil@cccps.fr    🌐 www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
• - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY

# LE CADRE DE COMPETENCE

## du service Tourisme-APN-Forêt

### UNE COMPETENCE OBLIGATOIRE :

→ Les actions de développement économique définies dans les conditions prévues à l'article L4251 du Code Général des Collectivités Territoriales ; (...) *en particulier*, **la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée**, au sens de l'article L1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, avec les communes membres de la Communauté de Communes.

### DES COMPETENCES FACULTATIVES & OPTIONNELLES :

- L'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnées pédestres et VTT d'intérêt communautaire (listés) et qui font l'objet de conventions d'entretien, étant précisé que ces sentiers pourront être également partagés avec l'activité équestre ;
- La gestion des sites naturels d'escalade – intégrée à la compétence « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire... » ;
- La sensibilisation et la prévention environnementale des sites naturels touristiques
- La création et l'entretien d'une piste DFCI sur le contrefort Nord du massif de Saou – intégrée à la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement... » .



### LES DOCUMENTS CADRE

- ▶ **La stratégie de développement touristique 2021-2026** - commune avec la CCVD
- ▶ **Les Statuts de l'Office de Tourisme** et la convention d'objectifs passée avec la CCCPS et la CCVD

# LE PORTRAIT DE LA DESTINATION

## Vallée de la Drôme

Un territoire de pleine nature chargé d'histoire qui regorge de pépites à découvrir :

- Des sites naturels exceptionnels cadres de nombreuses activités de pleine nature,
- Des commerces, de l'artisanat et des entreprises dynamiques,
- Des habitants et des agriculteurs avec des initiatives écologiques et des produits de terroir de qualité,
- Des richesses culturelles et patrimoniales avec des chapelles, des églises, le plus haut donjon médiéval de France,
- Des paysages variés entre ses villes et villages de la vallée mais aussi ses 10 villages de montagne.

Une destination « Vallée de la Drôme » commune à la CCVD et à la CCCPS depuis 2019

### Les chiffres clés de 2025

**525 000** nuitées touristiques  
dont 227 000 nuitées payantes

731 hébergements et **10 561** lits  
touristiques sur la destination  
dont

239 hébergements et **5 152** lits  
touristiques sur la CCCPS



# LES ENJEUX

## identifiés par les services et dans la stratégie touristique

→ Un secteur en pleine mutation qui doit poursuivre le virage de la transition et en faire une force : le tourisme n'est plus une course aux visiteurs, mais une quête d'équilibre.

**Trouver l'équilibre  
entre attractivité et  
préservation**

*L'enjeu clé : développer  
sans dégrader*

**Allonger la saison  
touristique et lisser la  
fréquentation**

*L'enjeu : désaisonnaliser  
et travailler sur le 4  
saisons*

**Accompagner les  
professionnels dans  
l'éco-système local**

*mais aussi dans la  
transition numérique...  
sans perdre  
l'authenticité*

**Poursuivre la mutation  
de l'offre de service de  
l'OT**

*afin qu'il soit un outil  
incontournable et  
pertinent pour les  
visiteurs, les  
professionnels et les  
habitants*

L'AMBITION poursuivie :

**>> Positionner et aménager notre territoire comme territoire d'éco-tourisme**

# LE SERVICE TOURISME et ses missions

→ Le service tourisme est le **garant de la stratégie touristique de l'intercommunalité**, en veillant à la cohérence des actions engagées par l'office de tourisme et par la CCCPS avec les orientations politiques. Concrètement, il **participe au développement et à l'animation de l'offre touristique du territoire en coordonnant et mobilisant les acteurs locaux autour d'objectifs partagés**. Le service tourisme est aussi **gestionnaire de la collecte de la taxe de séjour et du réseau intercommunal de sports de nature**.

## Missions principales :

- **Suivi de la destination touristique « Vallée de la Drôme »,**
- **Suivi de l'EPIC Office de Tourisme de la Vallée de Drôme,**
- **Développement d'aménagements et de projets touristiques,**
- **Accompagnement des porteurs de projets,**
- **Structuration et promotion des activités de pleine nature**
- **En particulier, Valorisation et entretien des sentiers de randonnées pédestres et VTT, et des sites naturels d'escalade,**
- **Pilotage d'un agent de sensibilisation en période estivale,**
- **Collecte et gestion de la taxe de séjour,**
- **Participation aux réseaux de partenaires institutionnels et privés**



Chargée de Mission  
Tourisme/APN/Forêt  
1 ETP à 100%

Agent  
dédié à la collecte  
de la taxe de séjour  
0,2 ETP

# LE SERVICE TOURISME et ses missions (détails)

- Participation à la définition des orientations de la collectivité en matière de développement touristique
- Pilotage, accompagnement et soutien financier de l'OT
- Collecte et gestion de la Taxe de séjour
- Participation aux réseaux de partenaires

## SUIVI DE LA DESTINATION Vallée de la Drôme

## STRUCTURATION ET PROMOTION DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE sur le territoire

- Gestion et entretien de 464 kms de sentiers de randonnées pédestres et VTT & de 4 SNE conventionnés
- Avec l'aide de 6 associations et de 3 clubs partenaires
- Mise en place d'actions et outils de promotion en lien avec l'OT (Topo, Géotreck...)
- Gestion des incidents via la plateforme Suricate
- Pilotage d'un agent de sensibilisation en période estivale

- Développement touristique de l'itinéraire cyclable la Vélodrome et du Grand tour du Vercors à vélo
- Mise en place de projets de valorisation des villages de montagne
- Gestion de l'APP « Embellissement des villages »

## DEVELOPPEMENT D'AMENAGEMENTS ET DE PROJETS touristiques

## ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS PROJETS et soutien aux dynamiques de filières

- Accompagnement des porteurs de projet
- Appui aux communes sur les sujets touristiques
- Co-gestion des aides départementales à l'immobilier d'entreprises pour les pros du tourisme
- Participation aux groupes de travail : œnotourisme, agritourisme, tourisme durable et apprenant...

# LE SERVICE TOURISME en quelques chiffres

- **187 000 €** collectés de TS en 2025 (dont taxe additionnelle),
- **58 000 €** de subvention d'équilibre à l'Office de Tourisme,
- Entretien et valorisation d'un réseau de sentiers pédestres et VTT de **817 km**,
- **4** sites naturels d'escalade en gestion ,
- Un agent de sensibilisation et de prévention présent l'été sur le territoire pour **la 3ème saison**,
- **10 000 € / an** aux projets d'embellissement des villages des communes de - 500 habitants.



## Les chiffres de l'OT

- > Un **CODIR de 36 membres** dont 10 élus de la CCCPS
- > Une **équipe de 10 salariés permanents** (8,3 ETP) + 4 saisonniers
- > **6 bureaux d'informations** touristiques
- > 25 000 visiteurs dans les bureaux en 2025, 225 000 visiteurs uniques sur le site internet
- > Budget prévisionnel 2026 : **725 000 euros**



# LES PROJETS qui ont vu le jour ou en cours ...

## Mise en tourisme de la Vélodrome

Une 1<sup>ère</sup> phase à poursuivre



## Gestion du réseau de randonnées pédestres, VTT et des SNE

En lien avec nos partenaires associatifs et clubs et le Département de la Drôme



## Un OT commun sous forme d'EPIC

Qui doit poursuivre sa mutation



## Valorisation de la destination de pleine nature

Geotrek, topo guide, fiches bon plan, carte des APN..



## Des projets pour les communes de montagne

Embellissement des villages, 10 visions de paysage et mémoires de territoire...



# LA STRATEGIE liée à la forêt

En commun avec la CCVD, l'intercommunalité a élaboré une stratégie forestière posant 5 principaux enjeux de préservation et de valorisation des massifs :

- Recréer un espace de bien-être habité et partagé
- Préserver la biodiversité et les paysages
- Adapter au changement climatique
- Gérer et mobiliser la ressource
- Produire et consommer une ressource locale

Dans le cadre de cette stratégie, la CCCPS a fait le choix de mettre la **priorité** « *numéro une* » sur la mise en œuvre de **dispositifs de gestion et de prévention aux risques incendie**, en cohérence avec les enjeux de préservation et d'adaptation du milieu au changement climatique.

La forêt couvre **65%** du territoire soit 15 348 hectares

**72%** des propriétaires possèdent moins de 1 hectare

Sur les 14 communes du territoire, **219 hectares** ont été identifiés comme vacants



# LES ACTIONS liées à la forêt

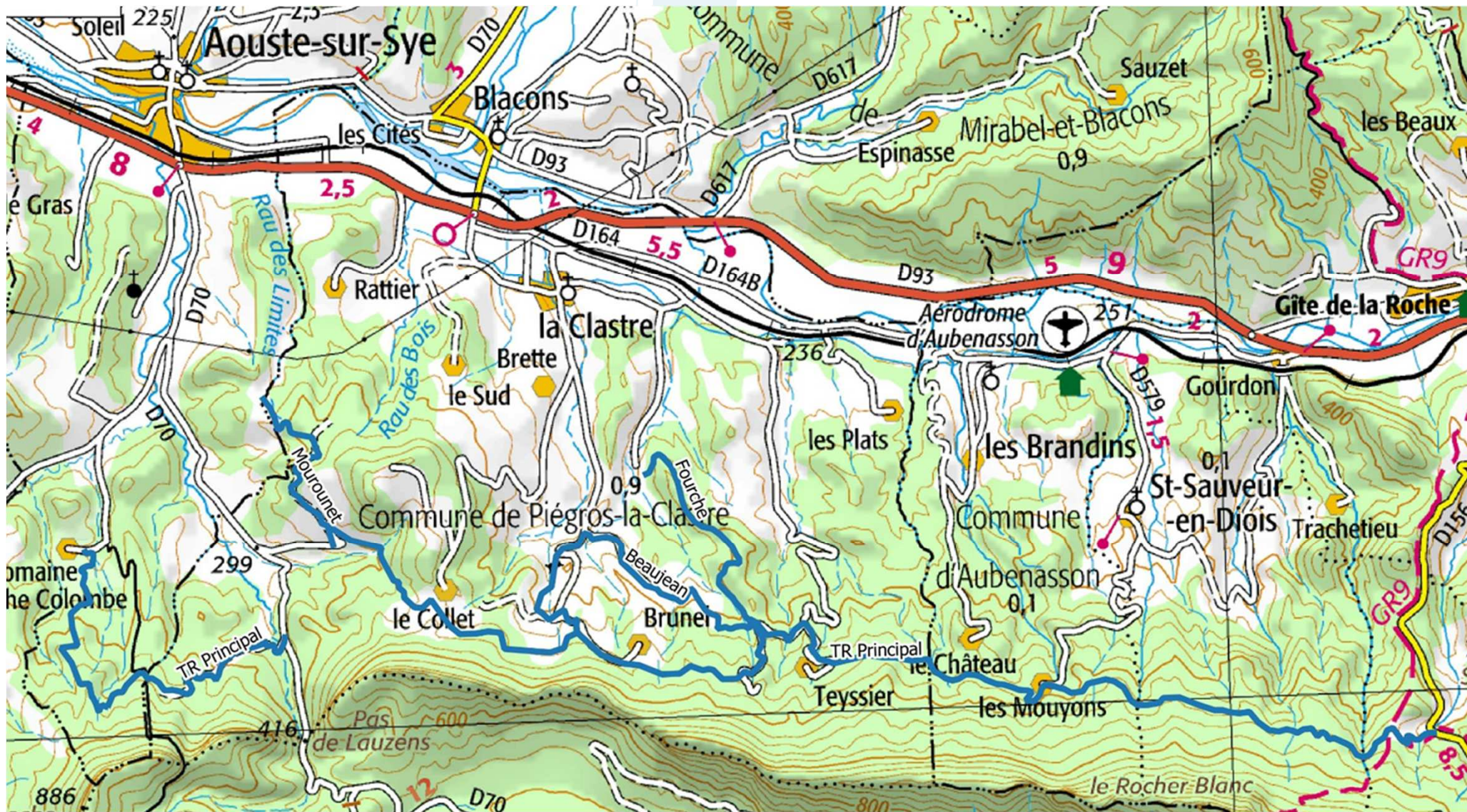
- **Création d'une piste DFCI** sur le contrefort Nord de la forêt de Saou ;
- **Sensibilisation au risque de feu**, au départ des sentiers de randonnée durant l'été via l'action de terrain de l'agent de sensibilisation et de prévention ;
- Accompagnement des communes et formation gratuite des élus via l'adhésion à la **COFOR** (COmmunes FORestières) ;
- Adhésion au **plan Sylv'acctes** : accompagnement et subvention aux propriétaires éligibles pour la mise en place d'une sylviculture plus responsable et durable – 20 hectares de travaux réalisés. en 2025.



## Les actions en réflexion :

- Accompagnement des communes à la mise en œuvre des OLD ;
- A la suite du diagnostic sur les biens sans maître, poursuite du travail de lutte contre le morcellement forestier ;
- ....

# ZOOM sur la piste DFCI – Le tracé



# ZOOM sur la piste DFCI – Les éléments clés

→ **Objectif** : création d'une piste de catégorie 2, impliquant des spécificités en termes d'aménagement d'aires de croisement et d'aires de retournement.

**5 communes concernées** : Aouste-sur-Sye, Piégros-la-Clastre, Aubenasson, Saint Sauveur en Diois et Chastel-Arnaud.

**Un tracé global à 22 km**

Sur ce linéaire principal : **5,4 km sont en propriétés privées (77 propriétaires) – 420 parcelles**

Sur ce linéaire principal : **13,5 km doivent être rendus carrossables** pour les engins du SDIS et **1,7 km sont de la création de piste** à partir d'un sentier déjà existant.

Trois délibérations prises le 28 janvier 2026 :

- Élargissement de l'intérêt communautaire intégrant la « voies de défense et les équipements de protection et de surveillance des bois et forêts contre l'incendie, qui ont le statut de voies spécialisées (...) »
- Lancement du projet de piste
- Demande d'une servitude de passage et d'aménagement sur le périmètre de la piste DFCI

# ZOOM sur la piste DFCl – Les étapes du projet

